

Casseneuil, le 10 juillet 2024

Chers Parents,

Après une année scolaire bien remplie, chacun va pouvoir maintenant se ressourcer pour se préparer à la rentrée de septembre. Voici quelques informations utiles pour cette rentrée.

**ATTENTION** : les régimes alimentaires particuliers peuvent être pris en charge par CONVIVIO, notre société de restauration. Les élèves concernés (**reconnus dans le cadre d'un PAI et uniquement ceux-là**), devront nous être signalés dès la rentrée. En fonction du type d'allergie, soit le repas pourra être adapté par CONVIVIO, soit les élèves concernés devront apporter leur propre repas marqué à leur nom et conditionné dans un emballage isotherme. Ils auront la possibilité de réchauffer leur repas et de manger avec leurs camarades. Les menus sont visibles sur le site suivant : <https://www.clicetmiam.fr/>. Il suffit de créer un COMPTE avec son identifiant et son mot de passe puis de rentrer le CODE suivant, propre à l'établissement : StPierre47

**La répartition des élèves dans les classes est faite par l'équipe éducative en concertation avec la directrice. L'attribution d'une classe est définitive dès la publication des listes.**

- Les élèves recevront le jour de la rentrée une pile de livres prêtés gracieusement par l'établissement (une fiche d'identification est collée sur chacun des livres que vous devrez compléter au nom de votre enfant (ne pas la raturer, ne pas l'arracher), les cahiers de travaux dirigés et les emplois du temps.

**Les livres devront être soigneusement couverts (ne pas mettre de ruban adhésif sur le cartonnage).**

À la fin de l'année, à la remise des livres un état sera constaté et si un ou des livres sont rendus anormalement abîmés ou manquants, ils seront facturés à hauteur de leur dégradation ou de la perte.

- L'attestation d'assurance sera à remettre **IMPERATIVEMENT** le jour de la rentrée.
- Dans les fournitures il est demandé une clé USB. **ATTENTION** : cette clé doit être passée à l'antivirus et le contenu engage la responsabilité de l'élève et celle des responsables légaux. Merci de la marquer au nom de l'élève.

### **1- RENTRÉE DES CLASSES :**

- 6<sup>e</sup>

**LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à 8h30**

Les parents des élèves de 6<sup>e</sup> sont invités à accompagner leur enfant et seront accueillis par Mme la Directrice. Nous vous accueillerons autour d'un café.

- 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

**MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 à 8h30**

### **Informations :**

- Dès la rentrée, il sera distribué à votre enfant, un cahier d'activité personnel dans plusieurs matières :

Niveaux	Allemand	Français	Latin
6 <sup>ème</sup>		6.80	
5 <sup>ème</sup>	8.50	6.80	8.00
4 <sup>ème</sup>	8.50	6.80	8.00
3 <sup>ème</sup>	8.50	6.80	8.00

Ces cahiers sont une aide et un soutien pour les enfants, ils permettent à chaque élève d'avancer à son rythme.

**La moitié du coût sera pris en charge par l'établissement.** Ces sommes seront portées sur vos factures intermédiaires mensuelles.

### **2 - RAMASSAGE SCOLAIRE**

Renseignements et inscriptions : SOIT [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr) (élèves hors C.A.G.V) SOIT [bus-elios.fr](https://www.bus-elios.fr) (élèves de la C.A.G.V.), avant le **22 juillet**.

### **3 - ASSURANCES SCOLAIRES INDIVIDUELLE ACCIDENT**

**Tout élève doit être couvert par un contrat individuel accident extra-scolaire** sans lequel il ne peut pas participer aux sorties scolaires et extra-scolaires : l'enfant est alors couvert 24 heures sur 24 et tout au long de l'année.

#### **1- Si vous choisissez l'assurance retenue par l'établissement (FEC) :**

Elle vous permet d'avoir une garantie adaptée, un tarif intéressant.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de souscription que vous remettrez complété – **IMPERATIVEMENT le jour de la rentrée** - mettre le nom, prénom de votre enfant. **Le coût sera porté sur la facture - NE PAS DONNER DE CHEQUE (si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez porter tous les prénoms de vos enfants sur le même coupon).**

#### **2- Si vous choisissez une autre assurance**

Il est **IMPERATIF** de remettre à l'établissement **le jour de la rentrée**, une attestation d'assurance justifiant d'une couverture « **individuelle accident de type extra scolaire** » pour l'année scolaire 2024/2025 : certaines assurances, dites « scolaires » proposées dans le cadre du contrat multirisque ne sont pas de véritables assurances « individuelle accident ».

**ATTENTION** : Ne pas confondre cette assurance individuelle accident avec l'assurance responsabilité civile qui seule couvre les dommages que pourrait causer votre enfant à autrui.

**IMPORTANT** : pour les élèves non assurés à la FEC, qui font des stages au cours de l'année scolaire, il est **essentiel** que soit porté sur l'attestation d'assurance « **garantie dommages causés aux biens du maître de stage** ». Veuillez-vous en assurer.

### **4- FACTURATION**

**Le régime est acquis pour le mois. Le changement n'est possible qu'au 1<sup>er</sup> de chaque mois.**

Nous attirons votre attention sur les principes suivants :

- La demi-pension comprend 4 repas par semaine. Le non-règlement de la demi-pension entraînera le passage en externat avec possibilité d'achat de carnets de 10 repas.
- Les externes qui souhaitent manger occasionnellement achètent à la comptabilité des tickets repas, **avant la veille 17h00.**

Du fait des charges fixes, sont décomptées à hauteur de 50% :

- Les absences supérieures à 4 jours consécutifs (pour raison médicale uniquement) ainsi que les jours de stages et sorties scolaires.

Les prélèvements se font sur 10 mois et le 8 de chaque mois, à partir du mois **d'octobre 2024** au mois de **juillet 2025.**

Une facture de clôture vous sera envoyée début juillet. Elle sera suivie d'un prélèvement au 15/07 (livres abîmés ou non rendus, études mois juin, repas occasionnels, ...).

**ATTENTION** : la facturation sera envoyée par mail, merci de nous donner votre adresse mail.

**Service comptabilité (ligne directe) au 05 53 41 68 69** – Prendre rendez-vous pour les cas particuliers.

### **5 - POUR UNE RENCONTRE AVEC UN MEMBRE DE L'ETABLISSEMENT**

Toute rencontre suppose une disponibilité des personnes. Aussi, il est indispensable de prendre rendez-vous avec la personne concernée.

Pour un enseignant, privilégier le logiciel PRONOTE (les codes vous seront transmis à la rentrée), ou l'agenda de l'élève.

Pour prendre avec Mme la Directrice, merci d'appeler le **secrétariat au 05 53 41 08 05.**

### **INFORMATION DIVERSES**

Vous trouverez ci-joint :

- La liste des fournitures dont il faudra munir votre enfant pour la rentrée. **NE PAS ACHETER D'AGENDA, il est offert par l'établissement ;**
- Un flyer de notre partenaire PICHON pour commander en ligne à des tarifs préférentiels ;
- Un exemplaire d'adhésion à l'assurance proposée par le collège.

Bonnes vacances à tous.  
La Direction